



AFFAIRES FINANCIÈRES

Rapport financier annuel 2023-2024

Le conseil d'administration a adopté le rapport financier annuel (AS-471) et le rapport de l'auditeur indépendant du CISSS de la Montérégie-Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2024. L'établissement a réalisé un déficit combiné du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 2 658 324 \$, représentant un écart de -0,17 % du budget initial.

Le rapport financier annuel consolidé du Fonds de la santé au travail (géré par le CISSS de la Montérégie-Centre) et le rapport de l'auditeur indépendant pour la période terminée le 31 décembre 2024 ont également été adoptés. À la fin de cet exercice, un surplus de 1 553 049 \$ a été constaté, amenant ainsi le solde du fonds cumulé à 2 021 841 \$.

AFFAIRES COURANTES

Rapports annuels

Les rapports suivants ont été présentés aux membres du conseil d'administration :

- Rapport trimestriel des mises sous garde;
- Rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la Politique sur les soins de fin de vie et données relatives à l'aide médicale à mourir;
- Rapport annuel 2023-2024 du comité d'éthique de la recherche (CÉR) du Centre de recherche de HCLM/CISSS de la Montérégie-Centre.

Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel de gestion 2023-2024 du CISSS de la Montérégie-Centre ainsi que le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services.

Règles de gouvernance

Nomination d'un cadre supérieur

Le conseil d'administration a entériné les nominations de :

- Mme Chantal Daneau à titre de directrice adjointe – opérations financières;
- M. François-David Lefebvre à titre de directeur adjoint du service régional de la paie des établissements de la Montérégie.

De plus, le conseil d'administration recommande au ministre de la Santé et des Services sociaux le renouvellement de la nomination de Mme Julie Loslier à titre de directrice de santé publique de la Montérégie.

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, le conseil a :

- nommé 5 médecins omnipraticiens et octroyé leurs statut et privilèges;
- nommé 2 médecins spécialistes et octroyé leurs statut et privilèges;
- nommé un dentiste et octroyé ses statut et privilèges;
- nommé un pharmacien et octroyé son statut;
- modifié des privilèges ou statut octroyés à 12 membres du CMDP;
- octroyé des privilèges de recherche à 2 membres du CMDP;
- pris acte des demandes de congé de service de 14 membres du CMDP;
- pris acte de la démission de 11 membres du CMDP.

QUALITÉ, GESTION DES RISQUES ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2023-2027

Le conseil a pris acte des indicateurs de l'EGI de la période 13 de 2023-2024. Sur un total de 17 indicateurs suivis au plan local, 12 indicateurs atteignent ou sont près d'atteindre la cible. Il est précisé que certains indicateurs ne peuvent être appréciés puisqu'ils seront produits prochainement par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Le 19 septembre 2024, à 16 h, au 1255, rue Beaugard, Longueuil.